



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 2193

Texte de la question

RECHERCHE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour le groupe UMP.

M. Jean-Pierre Door. Monsieur le Premier ministre, depuis quelques années, la recherche française nous interpelle. Les interrogations sur la place de notre pays dans le monde, sur la compétitivité de son économie et sur son rayonnement, nous ramènent toutes à la même question : comment redonner un élan dynamique à la recherche française, dont les structures n'ont quasiment pas évolué depuis une soixantaine d'années ? Nos scientifiques se sont mobilisés lors des états généraux de la recherche, à la fin de l'année 2004, et une première esquisse de projet avait suscité en janvier dernier certaines critiques de leur part. Mais, depuis lors, de nombreuses discussions ont eu lieu entre le Gouvernement et la communauté scientifique. Le dialogue est renoué et le climat de confiance rétabli. Cet été, on vous a vu, avec le ministre en charge de la recherche, reprendre la concertation avec tous les acteurs et remettre enfin en route un projet de loi pour la recherche. Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, vous dévoilez le pacte pour la recherche dont les grandes lignes ont été annoncées la semaine dernière. Qu'y a-t-il de nouveau et d'intéressant (*" Rien ! " sur de nombreux bancs du groupe socialiste*) dans le projet de loi que vous avez transmis ce matin même au Conseil économique et social ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Monsieur le député, nous avons aujourd'hui, en tant que Français, deux motifs de fierté. Le premier nous donne l'occasion de rendre hommage à Yves Chauvin, ce grand chercheur français qui, avec deux collègues, vient de recevoir le prix Nobel de chimie. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) C'est dire la capacité française.

Le second, c'est que nous avons enfin sur la table le grand projet pour la recherche (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) que la France attendait depuis plusieurs décennies (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), un projet qui vise l'excellence et qui porte en lui une conviction : nous préparons l'avenir, la croissance et, monsieur Migaud, nous défendons l'emploi.

Nous nous sommes fixé, avec Gilles de Robien et François Goulard, quatre objectifs.

Le premier - et c'est aussi la marque de notre ambition - consiste à concilier les aspirations de la société française avec l'autonomie des chercheurs. Telle est la mission dévolue au Haut Conseil de la science et de la technologie qui sera placé auprès du Président de la République.

Le deuxième est un objectif d'efficacité. Il s'agit de rassembler toutes nos forces : les universités, les grandes écoles, les centres de recherche et les entreprises qui, trop souvent dans le passé, ont travaillé séparément. Le projet de loi leur donnera les moyens de travailler sur de véritables pôles de recherche et d'enseignement supérieur. Nous allons croiser les talents et créer les grands campus auxquels la France aspirait. Nous commencerons par l'économie,...

M. Jean-Christophe Cambadélis. Et le CNRS ?

M. le Premier ministre. ...avec l'École d'économie de Paris qui sera confiée à Thomas Piketty.

M. Henri Emmanuelli. Tant mieux pour lui !

M. le Premier ministre. Et puisque, sur ces bancs, vous réclamez des moyens, en voici : 3 milliards sur trois ans,

soit 1 milliard en 2005, 1 milliard en 2006 et 1 milliard en 2007 ! Et, en plus, 3 000 chercheurs pour 2006 ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
En contrepartie - parce qu'il faut une contrepartie en démocratie et que nous portons un projet de responsabilité - nous demandons l'évaluation des moyens consacrés à la recherche. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* C'est dire que ce projet de loi présenté par François Goulard en conseil des ministres sera un projet d'ambition et de responsabilité. Vous le voyez, monsieur le député, il s'agit d'un vrai pacte de confiance que la France veut nouer avec sa recherche. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2193

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 2005